
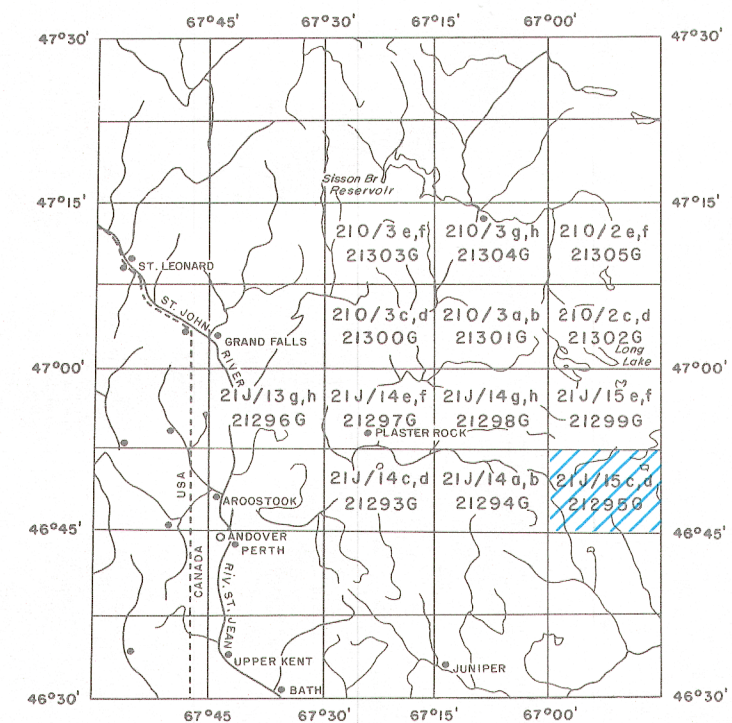
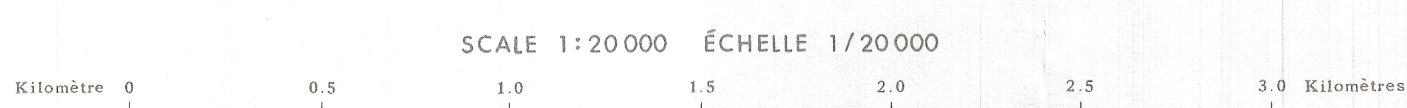


21299 G, 21J/15e.f



AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21299 G CARTE
21J/15c,d
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK



- ISOMAGNETIC LINES (contour total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
(valeur absolue de champ total)
- 250 gammas
 - 50 gammas
 - 10 gammas
 - 2 gammas
 - Magnetic depression
 - Direction magnetique
 - Flight lines
 - Lignes de vol
 - Flight altitude 150 metres above ground level
 - Altitude de vol 150 mètres au-dessus du niveau du sol
 - 1 gamma = 10⁻⁴ tesla in SI units
 - 1 gamma = 10⁻⁸ tesla in cgs units

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between August 24, 1985 and November 9, 1985 using an helicopter-borne gradiometer. Two cesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2m were towed under an helicopter at an average elevation of 150m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300m and 12 km. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual leveling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50m grid for the drawing of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50,000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par les Géophysiques Inc. à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 24 août 1985 et le 9 novembre 1985. Deux magnétomètres à vapeur de césium de résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent remorqués sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été espacées avec un espacement moyen de 12 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une caméra vidéo enregistrée par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Une fois les données vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été imprimées et les différences de leur valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle de nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre à basseur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques, à l'aide d'une imprimante numérique. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre. Le base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle 1:50,000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles aux ministères des Géophysiques Inc., Direction des levés géologiques, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1 et à l'adresse suivante, c.p. 50, Bathurst, N.B. E2A 2E1 ou à la Commission géologique du Canada, 401 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0S8.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de l'impression des données.

MAP 21299 G CARTE
21J/15c,d
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK